

EXIGEONS LA GRATUITE DES ACTIVITES PERISCOLAIRES A ISSY

En cette rentrée, de nouveaux rythmes scolaires sont mis en place dans notre commune, comme le préconise la Loi. **Le gouvernement a choisi de faire reposer le financement de ces activités sur les communes, créant ainsi une forte inégalité territoriale.** C'est injuste et contraire aux principes de l'école républicaine gratuite et favorisant la réussite de tous les enfants.

A Issy les Moulineaux, la municipalité fait payer aux familles les activités proposées après le temps scolaire, à partir de 15h45. Commune pourtant riche, elle aurait pu opter pour la gratuité. Quatre villes du département pas parmi les plus riches, dont le maire est communiste, l'ont fait, – Bagneux, Gennevilliers, Malakoff et Nanterre. **Alors pourquoi pas chez nous ?**

Le gouvernement a créé un fond d'amorçage de 50 euros par élève pour la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires pour cette année (avec 40 euros de plus pour les communes pauvres). C'est évidemment loin de couvrir les dépenses liées aux nouvelles activités périscolaires. Mais tout est une question de choix et, de toute évidence, **M. Santini préfère dépenser pour des aménagements de prestige que pour favoriser l'accès de tous à des activités de découverte.**

Les familles qui n'en auront pas les moyens risquent de faire sortir leurs enfants de l'école à 15h45. Pour celles qui ne peuvent pas faire garder leur enfant et devront payer, la facture va encore alourdir un pouvoir d'achat déjà largement affaibli par les mesures fiscales du gouvernement.

Avec vous, nous voulons gagner la gratuité de ces activités ! Le budget de la commune le permet. Demandons à la fois que le gouvernement finance ces activités dans les années à venir et que, dès cette année, la ville d'Issy propose la gratuité pour les familles concernées !

Exemple de tarifs pour les tranches horaires de 15h45 à 17h45 pour deux enfants qui feraient les ateliers courts (45mn) et les activités longues (2h) :

Revenu du foyer de 3600 euros : 30 euros de plus par mois pour ces activités + 77 euros de cantine et de garderie du matin et du soir soit 107,63 euros !

Un montant qui augmente avec un quotient familial plus élevé et une facturation au forfait où toute minute effectuée entraîne le paiement de la totalité de l'activité sur un mois !

Pendant ce temps, les salaires, eux, n'augmentent pas ! Une facture vraiment salée, qui va renforcer les inégalités.

Sans compter qu'avec la classe le mercredi matin, nombre de familles devront payer un repas de plus par semaine

SIGNEZ LA PETITION pour exiger la gratuité !

Nom :

Prénom :

Signature :

La pétition sur internet :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Monsieur_le_Maire_Andre_Santini_La_gratuite_des_activites_periscolaires_1/?launch



Envoyez vos pétitions à l'adresse suivante :

Front de gauche : 90 bis avenue Victor Cresson 92130 Issy-les-Moulineaux
courriel : frontdegaucheissy92@gmail.com